

L'ŒUVRE

Administration de la CROIX DU NORD, 16, rue d'Angleterre

COTISATIONS		PUBLICITÉ	
Par 7 Postes, An. An.	30 francs.	Années.	la ligne 0,40
Six Mois.	18	Réclames.	0,75
Trois Mois.	10	Pats-divers.	1,50
Dépêche, non-limitop. et Etrang. par sus	5	Locale.	3,50

A l'occasion de la Fête de Noël la « Croix » ne paraîtra pas demain

ÉTRENNES pour les Expulsés

En dépit de ce glacial brouillard qui pèse lourdement sur nos têtes et de la tristesse des choses qui assombrit davantage encore nos âmes, Noël est toujours Noël, et, malgré tout, ses joyeux souvenirs carillonnent dans les cœurs.

On a presque le remords d'être gai et allégresse communicative de Noël quand même les plus préoccupés et les plus éplorés. Les liens de la famille se font plus étroits et plus doux, le foyer domestique rayonne de plus de tendresse, les âmes se dilatent et sentent monter à leur surface des sentiments meilleurs.

Le grâce surnaturelle de Noël s'épanouit, même chez les indifférents, en une fleur de naturelle bonté qui fait souhaiter voir tout le monde heureux.

Bonnes gens, ne résistez pas à cette heureuse poussée qui vient des régions chrétiennes de notre cœur. Soyons joyeux et généralement bons en cet anniversaire de l'avènement sur terre de la Bonté infinie incarnée sous les traits de l'enfance toute aimable.

Soyons bons pour les pauvres, pour les malheureux, pour tous ceux dont la détresse attend le rayon joyeux de notre charité pour s'illuminer à son tour de toutes les joies de Noël.

Soyons les anges radieux qui chantent, dans leur nuit transie et sombre, le « Gloire à Dieu et Paix aux hommes ».

Ne laissons personne pleurer autour de nous aujourd'hui sans essayer ses larmes.

Ne laissons personne avoir faim et froid.

Et aussi, chrétiens, catholiques, pensons aux absents. Pensons à ces milliers d'hommes et de femmes, à cette élite humaine que nous admirons, que nous vénérons et que nous aimons, et que la persécution a jetée sur les chemins désolés de la dispersion et de l'exil.

Pour n'être point tapageuse, la détresse de ces saintes victimes n'en est pas moins grande.

Nous en recevons chaque jour des nouvelles désolantes. Le cœur se déchire en pensant que ces hommes de Dieu, que ces femmes angéliques que notre gratitude acclamait et couvrait de fleurs à leur départ, sont maintenant pour la plupart privés de tout, même du strict nécessaire, et qu'ils souffrent de leur détresse et de ces tristesses de leur exil ajoutée le sentiment poignant de leur abandon et de notre oubli.

Non ! Il ne faut pas que ces absents aient tort.

Tandis que ces chers aimés sont dans la tribulation en haine du Christ et de sa justice, nous allons recevoir et donner des étrennes superflues, souvent luxueuses, parfois d'une prodigalité folle et coupable.

Et à l'occasion de la nouvelle année nous allons verser dans les caisses de l'Etat persécuteur, sous forme de timbres d'un sou, le stupide tribut de la mode s'élevant en se totalisant à des sommes considérables.

Eh bien ! cela ne doit pas être cette année.

Il faut que tous, grands et petits — oui, petits aussi — nous versions plus que la dime, l'oserai presque dire la totalité de nos étrennes, dans l'escarcelle des persécutés.

Il faut que les hommes et les dames du monde réagissent contre la mode, et établissent par leur exemple qu'il est de bon ton d'envoyer sous bande à un centime ces cartes qu'on ne peut pas ne pas envoyer et pour l'affranchissement desquelles nous avons pris la manie de dépenser un sou.

Et que toutes ces économies soient scrupuleusement additionnées pour être confiées aux Comités des Expulsés qui fonctionnent dans la plupart de nos grands centres.

Nous espérons d'ici peu, pouvoir publier les adresses des principaux membres de ces Comités acceptant de recevoir les Etrennes des Religieux expulsés.

L. F.

Les rectifications portant sur les articles suivants dont nous donnons la traduction exacte :

7. — Les obligations de justice, pour le prolétaire et l'ouvrier, sont celles-ci : fournir soigneusement et fidèlement le travail qui fut convenu librement et selon la justice; ne pas causer de dommage aux biens des patrons ni offenser leur personne; dans la défense même de ses droits s'abstenir des actes violents et ne jamais la transformer en révolte.

8. — Les pauvres, de leur côté, ne doivent pas rougir de leur indigence, ni dévaliser la charité des riches, ayant surtout en vue Jésus Rédempteur qui, pouvant naître parmi les richesses, se fit pauvre pour ennobler l'indigence et l'enrichir de mérites incomparables pour le ciel.

9. — La solution de la question ouvrière ne peut contribuer beaucoup aux capitalistes et les ouvriers eux-mêmes par le moyen de ces institutions, destinées à fournir d'opportuns secours aux besogneux et à rapprocher et unir les deux classes entre elles. Telles sont les sociétés de secours mutuels, les multiples assurances privées; les patronages pour les enfants et par-dessus tout les corporations des arts et métiers.

12. — A cette fin est dirigée l'action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne avec ses œuvres nombreuses et variées. Cette démocratie chrétienne doit donc être entendue dans le sens déjà fixé par l'autorité, lequel, très éloigné de celui de la démocratie sociale, a pour base les principes de la foi et de la morale catholique, celui surtout de ne porter atteinte au droit inaliénable de la propriété privée.

L'ŒUVRE DE M. LOISY condamnée

Nous recevons la dépêche suivante de notre correspondant romain qui complète nos informations du Soir (1^{er} page) :

Rome, 24 décembre, 6 h. 50 du soir.

L'« *Observatore romano* » publie ce soir un décret de la Congrégation du Saint-Office condamnant les ouvrages de M. l'abbé Loisy.

En même temps, S. E. le Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, a adressé une lettre au cardinal Richard pour lui faire connaître cette condamnation. Son Eminence y déclare que les erreurs très graves de M. Loisy, critiques que certains avaient principalement la révélation primitive, l'authenticité des faits et enseignements évangéliques, la divinité et la science du Christ, sa résurrection, la Divine institution de l'Eglise et les Sacraments.

B. SIENNE.

Cette condamnation confirme les critiques qu'avait formulées la « Croix » sur les ouvrages de M. Loisy, critiques que certains avaient trouvées trop sévères et d'autres trop bénignes encore. Au surplus nous n'avons cessé de répéter : laissons Rome se prononcer. Rome locuta est, causa finita est.

ROUBAIX LES DÉLÉGUÉS DE ROUBAIX au Congrès sénatorial du « Bloc »

L'« Avenir » publié, jeudi matin, les noms des délégués qui ont pris part au vote pour la désignation d'un candidat au Congrès sénatorial du « Bloc » à Lille.

Nous relevons les noms suivants des délégués de Roubaix :

Roubaix-Est. — M. Monvoisin Gaston.
Roubaix-Nord. — M. Durand Clément.
Roubaix-Ouest. — M. Vêran Marius.

Messe de préliminaires. — Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Paul Lefebvre, récemment ordonné prêtre, célébrera sa messe solennelle de préliminaires dimanche prochain, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Pierre Mailly, nouveau prêtre, neveu de M. Gallet, directeur de l'école libre de la rue Descartes, célébrera sa première grand'messe, aujourd'hui, à dix heures, à Saint-Sépulchre.

La Messe de Noël à la paroisse Notre-Dame. — La grand'messe de Noël, à 9 h. 1/2, exécution de la messe des Rois Mages de Pilot, le Credo de la messe de St-Rémy de Th. Dubois et le Tantum ergo du même auteur par la Société Chorale de Notre-Dame. Solistes : MM. Verneuil et Desvissières. Le Grand orgue sera tenu par M. Rozul.

Fédération de la Jeunesse catholique. — La Liberté, fanfare de la Fédération de la Jeunesse Catholique, se fera entendre au l'église Saint-Martin le jour de la Noël, à la messe de midi. MM. les membres du Comité Directeur de la Fédération de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la messe. Des places leur seront réservées dans le chœur.

L. F.

ROUBAIX LES DÉLÉGUÉS DE ROUBAIX au Congrès sénatorial du « Bloc »

L'« Avenir » publié, jeudi matin, les noms des délégués qui ont pris part au vote pour la désignation d'un candidat au Congrès sénatorial du « Bloc » à Lille.

Nous relevons les noms suivants des délégués de Roubaix :

Roubaix-Est. — M. Monvoisin Gaston.
Roubaix-Nord. — M. Durand Clément.
Roubaix-Ouest. — M. Vêran Marius.

Messe de préliminaires. — Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Paul Lefebvre, récemment ordonné prêtre, célébrera sa messe solennelle de préliminaires dimanche prochain, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Pierre Mailly, nouveau prêtre, neveu de M. Gallet, directeur de l'école libre de la rue Descartes, célébrera sa première grand'messe, aujourd'hui, à dix heures, à Saint-Sépulchre.

La Messe de Noël à la paroisse Notre-Dame. — La grand'messe de Noël, à 9 h. 1/2, exécution de la messe des Rois Mages de Pilot, le Credo de la messe de St-Rémy de Th. Dubois et le Tantum ergo du même auteur par la Société Chorale de Notre-Dame. Solistes : MM. Verneuil et Desvissières. Le Grand orgue sera tenu par M. Rozul.

Fédération de la Jeunesse catholique. — La Liberté, fanfare de la Fédération de la Jeunesse Catholique, se fera entendre au l'église Saint-Martin le jour de la Noël, à la messe de midi. MM. les membres du Comité Directeur de la Fédération de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la messe. Des places leur seront réservées dans le chœur.

L. F.

ROUBAIX LES DÉLÉGUÉS DE ROUBAIX au Congrès sénatorial du « Bloc »

L'« Avenir » publié, jeudi matin, les noms des délégués qui ont pris part au vote pour la désignation d'un candidat au Congrès sénatorial du « Bloc » à Lille.

Nous relevons les noms suivants des délégués de Roubaix :

Roubaix-Est. — M. Monvoisin Gaston.
Roubaix-Nord. — M. Durand Clément.
Roubaix-Ouest. — M. Vêran Marius.

Messe de préliminaires. — Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Paul Lefebvre, récemment ordonné prêtre, célébrera sa messe solennelle de préliminaires dimanche prochain, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Pierre Mailly, nouveau prêtre, neveu de M. Gallet, directeur de l'école libre de la rue Descartes, célébrera sa première grand'messe, aujourd'hui, à dix heures, à Saint-Sépulchre.

La Messe de Noël à la paroisse Notre-Dame. — La grand'messe de Noël, à 9 h. 1/2, exécution de la messe des Rois Mages de Pilot, le Credo de la messe de St-Rémy de Th. Dubois et le Tantum ergo du même auteur par la Société Chorale de Notre-Dame. Solistes : MM. Verneuil et Desvissières. Le Grand orgue sera tenu par M. Rozul.

Fédération de la Jeunesse catholique. — La Liberté, fanfare de la Fédération de la Jeunesse Catholique, se fera entendre au l'église Saint-Martin le jour de la Noël, à la messe de midi. MM. les membres du Comité Directeur de la Fédération de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la messe. Des places leur seront réservées dans le chœur.

L. F.

ROUBAIX LES DÉLÉGUÉS DE ROUBAIX au Congrès sénatorial du « Bloc »

L'« Avenir » publié, jeudi matin, les noms des délégués qui ont pris part au vote pour la désignation d'un candidat au Congrès sénatorial du « Bloc » à Lille.

Nous relevons les noms suivants des délégués de Roubaix :

Roubaix-Est. — M. Monvoisin Gaston.
Roubaix-Nord. — M. Durand Clément.
Roubaix-Ouest. — M. Vêran Marius.

Messe de préliminaires. — Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Paul Lefebvre, récemment ordonné prêtre, célébrera sa messe solennelle de préliminaires dimanche prochain, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Pierre Mailly, nouveau prêtre, neveu de M. Gallet, directeur de l'école libre de la rue Descartes, célébrera sa première grand'messe, aujourd'hui, à dix heures, à Saint-Sépulchre.

La Messe de Noël à la paroisse Notre-Dame. — La grand'messe de Noël, à 9 h. 1/2, exécution de la messe des Rois Mages de Pilot, le Credo de la messe de St-Rémy de Th. Dubois et le Tantum ergo du même auteur par la Société Chorale de Notre-Dame. Solistes : MM. Verneuil et Desvissières. Le Grand orgue sera tenu par M. Rozul.

Fédération de la Jeunesse catholique. — La Liberté, fanfare de la Fédération de la Jeunesse Catholique, se fera entendre au l'église Saint-Martin le jour de la Noël, à la messe de midi. MM. les membres du Comité Directeur de la Fédération de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la messe. Des places leur seront réservées dans le chœur.

L. F.

ROUBAIX LES DÉLÉGUÉS DE ROUBAIX au Congrès sénatorial du « Bloc »

L'« Avenir » publié, jeudi matin, les noms des délégués qui ont pris part au vote pour la désignation d'un candidat au Congrès sénatorial du « Bloc » à Lille.

Nous relevons les noms suivants des délégués de Roubaix :

Roubaix-Est. — M. Monvoisin Gaston.
Roubaix-Nord. — M. Durand Clément.
Roubaix-Ouest. — M. Vêran Marius.

Messe de préliminaires. — Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Paul Lefebvre, récemment ordonné prêtre, célébrera sa messe solennelle de préliminaires dimanche prochain, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

M. l'abbé Pierre Mailly, nouveau prêtre, neveu de M. Gallet, directeur de l'école libre de la rue Descartes, célébrera sa première grand'messe, aujourd'hui, à dix heures, à Saint-Sépulchre.

La Messe de Noël à la paroisse Notre-Dame. — La grand'messe de Noël, à 9 h. 1/2, exécution de la messe des Rois Mages de Pilot, le Credo de la messe de St-Rémy de Th. Dubois et le Tantum ergo du même auteur par la Société Chorale de Notre-Dame. Solistes : MM. Verneuil et Desvissières. Le Grand orgue sera tenu par M. Rozul.

Fédération de la Jeunesse catholique. — La Liberté, fanfare de la Fédération de la Jeunesse Catholique, se fera entendre au l'église Saint-Martin le jour de la Noël, à la messe de midi. MM. les membres du Comité Directeur de la Fédération de la Jeunesse Catholique sont priés d'assister à la messe. Des places leur seront réservées dans le chœur.

L. F.

de la jeunesse de France, par M. le docteur Falckherbe.

Les statuts modifiés, ayant été approuvés par arrêté ministériel, en date du 24 novembre dernier, sont immédiatement mis en vigueur.

Les membres participants sont prévus d'être exacts à l'heure fixée pour la réunion; la séance sera ouverte à 5 heures très précises, quel que soit le nombre des sociétaires présents.

Article 72. — Tout membre participant est obligé, sauf les cas de force majeure, admis par le Conseil, de se rendre aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, sous peine d'une amende de 0,50 cent, qui sera portée à 1 fr. par l'assemblée générale de mars.

Les excuses doivent être adressées par écrit au Président de l'Assemblée.

Une tentative de suicide, au cas de M. de... — Une femme qui se jette dans le canal. — Jeudi matin, vers 7 heures 1/2, une jeune fille, Hélène Lecroq, 30 ans, demeurant rue de Valenciennes, 74, à Roubaix, s'est jetée volontairement dans le canal, au quai de Marseille.

Elle a été retirée aussitôt saine et sauve par un plongeur, Pierre Charbonnel, 30 ans, rue du Hutin, 11, à Roubaix. Théodore Barlet, 37 ans, demeurant rue de Carthage et d'Alsace, Alfred Bruyer, 34 ans, quai de Marseille, Hélène Lecroq, a reçu les soins de M. le docteur Felhous qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cette pauvre femme est veuve sans enfant depuis quatre mois. Elle n'avait jamais eu l'intention de se suicider.

Dans un accès de fièvre chaude, elle s'est levée de son lit, est sortie de chez elle et a erré pendant la nuit. Elle n'a eu conscience de ce qu'elle avait fait qu'après avoir été retirée de l'eau.

Accidents de travail. — Un apprenti, Pierre Derichère, 28 ans, rue de la Rondelle, 2, à Roubaix, a été blessé par un objet en fer. Blessé au genou droit, 10 jours de repos.

Un ajusteur, Julien Debruyne, 16 ans, rue Fouchier, 1, à Roubaix, a été blessé par un tournevis. Blessé au pied gauche. 15 jours de repos.

Un ouvrier, Jules Dandeville, 16 ans, boulevard de Valenciennes, Georges Lehoucq, blessé à la main gauche. 15 jours de repos.

Un travailleur, Victor Durieux, 35 ans, demeurant Grande-Rue, cour de la rue de Valenciennes, a été blessé au thorax. 30 jours de repos.

Les secours de la rue. — Deux arrestations. — Dans la soirée de mercredi vers 7 h. 1/2, deux marchands de charbon, Colin Stenon, 15 ans, et Juliette Liennozon, 18 ans, rue de Babylone, 11, ont été surpris en flagrant délit de vol à l'égard de M. L. A. Le... à Grande-Rue. Elles ont été arrêtées et seront conduites à Lille.

Un vol d'outils. — Des malfaiteurs ont pénétré dans une maison en construction rue de Valenciennes, et ont enlevé divers outils appartenant à un ouvrier de la maison Desclée, rue de Valenciennes, nommé Emile Berthe.

Une arrestation pour abus de confiance. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. le juge d'instruction Coupland, le sous-brigadier Guvelier et les agents de sûreté Soufflet, Paris et Dourteigne ont arrêté, jeudi après-midi, rue du Tiliat, un repris-justice, Eugène Wicart, 38 ans, demeurant à Valenciennes. Cet individu est inculpé d'abus de confiance.

Ceux qui boivent trop. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, les agents Deloussier et Marienne, ont arrêté un marchand, Denis Koutel, 38 ans, demeurant rue du Champ de France, l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

A qui les draps de lit ? — Mme veuve Duhamel, rue de Valenciennes, a été volée par un tueur nocturne, qui a enlevé ses draps de lit, et l'entrée de cette cour, un paire de draps de lit.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Bonbonnières
Boîtes et Vanneries garnies
4, rue de la Fric, THOMAS PILES, près la Gare, LILLE
Du 24 décembre

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — Fernand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Varet, rue du Nouveau-Monde, 27. — Charles Estrochier, rue Alfred-Musset, impasse des Tilles, 6. — Alfred Herboland, rue de Valenciennes, 10. — Gabriel Notté et Gabriel Bréme, rue Blanchemais, 1. — André Dubois, rue St-Elisabeth, cour Labutte, 3. — Noël Vanhoutte, rue de Rector, 12.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue Labryère, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue St-Jean. — Désiré Bastens, 78 ans, rue de Valenciennes, 10. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 360.

TOURCOING

Fraîche Sainte-Anne (Patronage). — Grande soirée récréative donnée par les anciens élèves des Frères, au profit du Patronage. On commencera à 5 heures très précises. On peut se procurer des cartes au Patronage.

Association des anciens élèves de l'École Industrielle de Tourcoing. — Assemblée générale vendredi 25 courant à 11 heures du matin.

Ordre du jour : Rapport sur la marche de l'association durant l'année 1902. Comptes-rendu financier. — Bilan. — Nomination de cinq membres du Conseil d'administration en remplacement de quatre sortants et d'un démissionnaire. Propositions diverses.

Messe Sainte-Anne. — La Commission des Trompettes Réunies prie tous les membres de la fanfare de se réunir le vendredi 25, jour de la Noël, à dix heures et demie, au siège, chez M. Coqueriaux, 74, à Mouscron, s'étant jeté volontairement dans le canal, au quai de Marseille.

Elle a été retirée aussitôt saine et sauve par un plongeur, Pierre Charbonnel, 30 ans, rue du Hutin, 11, à Roubaix. Théodore Barlet, 37 ans, demeurant rue de Carthage et d'Alsace, Alfred Bruyer, 34 ans, quai de Marseille, Hélène Lecroq, a reçu les soins de M. le docteur Felhous qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cette pauvre femme est veuve sans enfant depuis quatre mois. Elle n'avait jamais eu l'intention de se suicider.

Dans un accès de fièvre chaude, elle s'est levée de son lit, est sortie de chez elle et a erré pendant la nuit. Elle n'a eu conscience de ce qu'elle avait fait qu'après avoir été retirée de l'eau.

Accidents de travail. — Un apprenti, Pierre Derichère, 28 ans, rue de la Rondelle, 2, à Roubaix, a été blessé par un objet en fer. Blessé au genou droit, 10 jours de repos.

Un ajusteur, Julien Debruyne, 16 ans, rue Fouchier, 1, à Roubaix, a été blessé par un tournevis. Blessé au pied gauche. 15 jours de repos.

Un ouvrier, Jules Dandeville, 16 ans, boulevard de Valenciennes, Georges Lehoucq, blessé à la main gauche. 15 jours de repos.

Un travailleur, Victor Durieux, 35 ans, demeurant Grande-Rue, cour de la rue de Valenciennes, a été blessé au thorax. 30 jours de repos.

Les secours de la rue. — Deux arrestations. — Dans la soirée de mercredi vers 7 h. 1/2, deux marchands de charbon, Colin Stenon, 15 ans, et Juliette Liennozon, 18 ans, rue de Babylone, 11, ont été surpris en flagrant délit de vol à l'égard de M. L. A. Le... à Grande-Rue. Elles ont été arrêtées et seront conduites à Lille.

Un vol d'outils. — Des malfaiteurs ont pénétré dans une maison en construction rue de Valenciennes, et ont enlevé divers outils appartenant à un ouvrier de la maison Desclée, rue de Valenciennes, nommé Emile Berthe.

Une arrestation pour abus de confiance. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. le juge d'instruction Coupland, le sous-brigadier Guvelier et les agents de sûreté Soufflet, Paris et Dourteigne ont arrêté, jeudi après-midi, rue du Tiliat, un repris-justice, Eugène Wicart, 38 ans, demeurant à Valenciennes. Cet individu est inculpé d'abus de confiance.

Ceux qui boivent trop. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, les agents Deloussier et Marienne, ont arrêté un marchand, Denis Koutel, 38 ans, demeurant rue du Champ de France, l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

A qui les draps de lit ? — Mme veuve Duhamel, rue de Valenciennes, a été volée par un tueur nocturne, qui a enlevé ses draps de lit, et l'entrée de cette cour, un paire de draps de lit.

TOURCOING

Fraîche Sainte-Anne (Patronage). — Grande soirée récréative donnée par les anciens élèves des Frères, au profit du Patronage. On commencera à 5 heures très précises. On peut se procurer des cartes au Patronage.

Association des anciens élèves de l'École Industrielle de Tourcoing. — Assemblée générale vendredi 25 courant à 11 heures du matin.

Ordre du jour : Rapport sur la marche de l'association durant l'année 1902. Comptes-rendu financier. — Bilan. — Nomination de cinq membres du Conseil d'administration en remplacement de quatre sortants et d'un démissionnaire. Propositions diverses.

Messe Sainte-Anne. — La Commission des Trompettes Réunies prie tous les membres de la fanfare de se réunir le vendredi 25, jour de la Noël, à dix heures et demie, au siège, chez M. Coqueriaux, 74, à Mouscron, s'étant jeté volontairement dans le canal, au quai de Marseille.

Elle a été retirée aussitôt saine et sauve par un plongeur, Pierre Charbonnel, 30 ans, rue du Hutin, 11, à Roubaix. Théodore Barlet, 37 ans, demeurant rue de Carthage et d'Alsace, Alfred Bruyer, 34 ans, quai de Marseille, Hélène Lecroq, a reçu les soins de M. le docteur Felhous qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cette pauvre femme est veuve sans enfant depuis quatre mois. Elle n'avait jamais eu l'intention de se suicider.

Dans un accès de fièvre chaude, elle s'est levée de son lit, est sortie de chez elle et a erré pendant la nuit. Elle n'a eu conscience de ce qu'elle avait fait qu'après avoir été retirée de l'eau.

Accidents de travail. — Un apprenti, Pierre Derichère, 28 ans, rue de la Rondelle, 2, à Roubaix, a été blessé par un objet en fer. Blessé au genou droit, 10 jours de repos.

Un ajusteur, Julien Debruyne, 16 ans, rue Fouchier, 1, à Roubaix, a été blessé par un tournevis. Blessé au pied gauche. 15 jours de repos.

Un ouvrier, Jules Dandeville, 16 ans, boulevard de Valenciennes, Georges Lehoucq, blessé à la main gauche. 15 jours de repos.

Un travailleur, Victor Durieux, 35 ans, demeurant Grande-Rue, cour de la rue de Valenciennes, a été blessé au thorax. 30 jours de repos.

Les secours de la rue. — Deux arrestations. — Dans la soirée de mercredi vers 7 h. 1/2, deux marchands de charbon, Colin Stenon, 15 ans, et Juliette Liennozon, 18 ans, rue de Babylone, 11, ont été surpris en flagrant délit de vol à l'égard de M. L. A. Le... à Grande-Rue. Elles ont été arrêtées et seront conduites à Lille.

Un vol d'outils. — Des malfaiteurs ont pénétré dans une maison en construction rue de Valenciennes, et ont enlevé divers outils appartenant à un ouvrier de la maison Desclée, rue de Valenciennes, nommé Emile Berthe.

Une arrestation pour abus de confiance. — En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. le juge d'instruction Coupland, le sous-brigadier Guvelier et les agents de sûreté Soufflet, Paris et Dourteigne ont arrêté, jeudi après-midi, rue du Tiliat, un repris-justice, Eugène Wicart, 38 ans, demeurant à Valenciennes. Cet individu est inculpé d'abus de confiance.

Ceux qui boivent trop. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, les agents Deloussier et Marienne, ont arrêté un marchand, Denis Koutel, 38 ans, demeurant rue du Champ de France, l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

A qui les draps de lit ? — Mme veuve Duhamel, rue de Valenciennes, a été volée par un tueur nocturne, qui a enlevé ses draps de lit, et l'entrée de cette cour, un paire de draps de lit.

TOURCOING

Fraîche Sainte-Anne (Patronage). — Grande soirée récréative donnée par les anciens élèves des Frères, au profit du Patronage. On commencera à 5 heures très précises. On peut se procurer des cartes au Patronage.

Association des anciens élèves de l'École Industrielle de Tourcoing. — Assemblée générale vendredi 25 courant à 11 heures du matin.

Ordre du jour : Rapport sur la marche de l'association durant l'année 1902. Comptes-rendu financier. — Bilan. — Nomination de cinq membres du Conseil d'administration en remplacement de quatre sortants et d'un démissionnaire. Propositions diverses.

Messe Sainte-Anne. — La Commission des Trompettes Réunies prie tous les membres de la fanfare de se réunir le vendredi 25, jour de la Noël, à dix heures et demie, au siège, chez M. Coqueriaux, 74, à Mouscron, s'étant jeté volontairement dans le canal, au quai de Marseille.

Elle a été retirée aussitôt saine et sauve par un plongeur, Pierre Charbonnel, 30 ans, rue du Hutin, 11, à Roubaix. Théodore Barlet, 37 ans, demeurant rue de Carthage et d'Alsace, Alfred Bruyer, 34 ans, quai de Marseille, Hélène Lecroq, a reçu les soins de M. le docteur Felhous qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Cette pauvre femme est veuve sans enfant depuis quatre mois. Elle n'avait jamais eu l'intention de se suicider.

Dans un accès de fièvre chaude, elle s'est levée de son lit, est sortie de chez elle et a erré pendant la nuit. Elle n'a eu conscience de ce qu'elle avait fait qu'après avoir été retirée de l'eau.

Accidents de travail. — Un apprenti, Pierre Derichère, 28 ans, rue de la Rondelle, 2, à Roubaix, a été blessé par un objet en fer. Blessé au genou droit, 10 jours de repos.

Un ajusteur, Julien Debruyne, 16 ans, rue Fouchier, 1, à Roubaix, a été blessé par un tournevis. Blessé au pied gauche. 15 jours de repos.

Un ouvrier, Jules Dandeville, 16 ans, boulevard de Valenciennes, Georges Lehoucq, blessé à la main gauche. 15 jours de repos.

Un travailleur, Victor Durieux, 35 ans, demeurant Grande-Rue, cour de la rue de Valenciennes, a été blessé au thorax. 30 jours de repos.

Les secours de la rue. — Deux arrestations. — Dans la soirée de mercredi vers 7 h. 1/2, deux marchands de charbon, Colin Stenon, 15 ans, et Juliette Liennozon, 18 ans, rue de Babylone, 11, ont été surpr